



LES AMIS DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

LETTRÉ TRIMESTRIELLE N°48

JUIN 2018

UN PRINTEMPS DE LUTTES ET D'ESPOIR !

Le printemps 2018 apporte son lot de bouillonnements.

Le gouvernement qui fête sa première année au pouvoir aura déployé son arsenal policier et sa violence sur tous les terrains : en balayant le droit du travail, en voulant retirer leurs droits et leur dignité aux réfugié.e.s qui arrivent sur notre territoire au péril de leur vie, en augmentant les inégalités sociales par des lois. Mais face à cela, nous, citoyen.ne.s pouvons lutter et nous organiser pour faire entendre notre voix.

Après l'abandon de l'aéroport de NDDL, une belle victoire, le 9 avril restera gravé dans les mémoires comme le pire scénario pour la ZAD: la destruction d'une partie des habitations de la zone, jusqu'à l'emblématique ferme des 100 Noms et sa bergerie. La ZAD, laboratoire d'expérimentation sociale a subi pendant plusieurs jours destructions, gaz lacrymogènes et violence policière inouïe.

Qu'à cela ne tienne ! De nombreuses personnes sont venues de toute la France et même d'Europe sur les lieux, montrant un bel élan de solidarité.

Le Printemps d'InPACT qui a eu lieu les 19 et 20 mai à Gommerville a été très justement appelé « L'agriculture paysanne fait sa prise de terre ! ». Voilà qui illustre bien l'envie de continuer à concrétiser nos idées et nos revendications, donner corps à nos rêves. Donner notre avis sur la PAC, pouvoir décider de notre alimentation et de l'agriculture de demain, réclamer un monde plus juste et solidaire où une alimentation de qualité produite par des paysan.ne.s nombreux.ses serait accessible à toutes et tous et respectueuse de l'environnement.

Dans la pratique, nos marchés paysans, organisés en région parisienne, sont une très belle illustration de tout cela : tous les six mois, des paysannes et paysans font avec plaisir le déplacement pour venir vendre leurs produits à des personnes ravies de trouver du bon, de l'accessible et de rencontrer ses producteurs.rices. Chaque édition rapporte son lot de sourires et de bonne humeur au milieu des souvenirs des parfums des huiles essentielles, du pain frais et des fromages... Ce mois de mai aura donc vu des rééditions des marchés à Pantin et Bagnolet, et à la demande de la Mairie de Paris, au Chai de Bercy ! Si parfois les politiques donnent l'impression de faire appel à nous juste pour la carte postale, l'agriculture paysanne rentre dans les têtes...

Et il le faut bien ! Les dernières études scientifiques montrent une chute alarmante des effectifs d'animaux dans les campagnes : insectes, oiseaux, mammifères, tout le monde y passe... ou presque. Ces mêmes études montrent que dans les espaces où l'agriculture a des pratiques respectueuses de l'environnement, la biodiversité reprend des forces et les paysan.ne.s y trouvent leur compte en termes de revenus. Mince alors, mais ça ne s'appellerait pas l'agriculture paysanne ça, le projet que nous défendons ?!

Des années que le concept d'agriculture paysanne existe, des années qu'il fait ses preuves ! Il n'y a qu'à voir tous ces jeunes installé.e.s qui tentent l'aventure de l'agriculture sans êtres issu.e.s du milieu, avec des projets originaux et novateurs qui sont aussi de vrais projets de vie.

Alors profitons de ce bouillonnement printanier pour continuer ensemble à montrer que, non seulement un autre monde est possible, mais que nous sommes nombreux.ses à le vouloir !

Le bureau des Amis de la
Confédération paysanne

DES LUTTES. ET PARFOIS, DES PROCÈS... JUSTICE ET INJUSTICE!

CHRISTIAN VINCENT, PRÉSIDENT DES AMIS DE LA CONF' D'ALSACE, A ÉTÉ CONDAMNÉ PAR LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BAR-LE-DUC.

Paysan confédéré retraité, opposé aux cultures OGM et à l'agriculture intensive, Christian Vincent a, depuis deux ans, été élu président des Amis de la Conf' d'Alsace.

Le 16 août 2016, il était présent lors d'une manifestation contre l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, qui avait lieu en bordure du bois Lejuc. Environ 500 manifestants s'étaient réunis pour montrer leur opposition à la construction d'un mur en béton, érigé illégalement, autour de ce bois par l'Andra (Agence Nationale pour la gestion des Déchets RAdioactifs).

Rappel : le 1er août précédent, un juge des référés du TGI de Bar-le-Duc avait déclaré illégaux les travaux de défrichage et d'érection de cette enceinte bétonnée ; travaux mis en œuvre par l'Andra et menés dans le cadre du projet de centre industriel de stockage géologique.

Les faits : sur les 400 ou 500 personnes présentes au Bois Lejuc, deux opposants ont été identifiés puis convoqués pour une audition, dont Christian Vincent. Il est alors poursuivi pour des faits de dégradation de biens en réunion et pour refus de prélèvement d'ADN.

C'est sur la base de photos aériennes floues, donc permettant des interprétations hasardeuses et arbitraires, que ce militant a été condamné. Avec ces preuves plus que légères, le président du tribunal sanctionne ce militant sur le seul fait d'avoir été présent lors de ce rassemblement.

Décision : quatre mois de prison avec sursis et 3000 euros d'amende. Mais c'est une sanction motivée par le besoin de fabriquer des coupables et de punir pour l'exemple afin de dissuader d'autres militants de s'engager et diviser les opposants à ce projet d'enfouissement.

Dès que la décision du tribunal a été connue, les militants ont fait appel de cette décision pour affirmer leur absence de culpabilité.

La suite : les opposants au projet d'enfouissement continuent leur combat. Dès la sortie du tribunal, ils ont manifesté leur solidarité avec Christian Vincent et l'autre militant condamné.

L'opposition continue.

Les militants sont invités à se mobiliser :

Le Samedi 16 juin 2018 à Bar-le-Duc

Pour montrer la détermination contre l'enfouissement des déchets radioactifs,

Pour l'avenir des territoires vivants permettant l'agriculture paysanne et biologique,

Aux côtés des paysans confédérés qui organiseront un marché paysan et un défilé !

Diffusez et participez !

Marithé Richard



FAUCHEURS D'OGM : PROCÈS DE DIJON REPORTÉ, MOBILISATION FESTIVE RÉUSSIE !

Les 5 et 6 avril 2018 ont été jours de mobilisation pour les faucheurs et faucheuses volontaires d'OGM. Si le procès a été reporté pour cause de grève des avocats, dont les prévenu.e.s se sont déclaré.e.s solidaires, la mobilisation était au rendez-vous.

Venu.e.s de toute la France, des militant.e.s du collectif Vigilance OGM, des paysan.ne.s et des Ami.e.s de la Conf', des sympathisant.e.s se sont rassemblé.e.s devant le Tribunal de Grande Instance de Dijon. 36 personnes étaient convoquées pour avoir participé à des actions de neutralisation de parcelles de colza VrTH (variété rendue tolérante aux herbicides) génétiquement modifié appartenant à Dijon Céréales, mais les 67 personnes ayant pris part à l'action ont tenu à se faire entendre collectivement par solidarité, même symboliquement, auprès des juges pour cause de report du procès. Leur action est en effet assumée et à visage découvert pour dénoncer les risques que font courir les OGM et le fait que certaines modifications génétiques ne sont pas considérées comme des OGM.

Mercredi 4 mai, un groupe de faucheurs et faucheuses volontaires et de sympathisant.e.s avaient accompagné depuis le lac Kir la fin de la marche de Franck, un des prévenus. Ce paysan était parti du Pilat pour entamer une marche de 2 semaines jusqu'à Dijon, afin de sensibiliser les personnes rencontrées sur son passage. La marche s'est finie devant le

tribunal par un 1er rassemblement et des prises de parole.

La mobilisation dijonnaise se donnait pour mission d'informer et d'alerter sur les OGM dans la convivialité et ce fut chose réussie : des militant.e.s ont animé un débat après la projection du film de Marie-Monique Robin « Le Round Up face à ses juges » le mercredi soir dans une MJC.

Jeudi matin dès l'aurore, près de 150 personnes, prévenu.e.s et soutiens, ont défilé dans les rues de Dijon avec des panneaux demandant la relaxe et une charrette à cheval de trait transportant les prévenu.e.s (effet "sorcière du moyen-âge" réussi !). A noter que malgré la perturbation, les automobilistes et riverains manifestaient plutôt leur sympathie !

Le groupe a ensuite rejoint le TGI pour une journée de prises de paroles, de la tenue de stand, d'un concert des « Bure Haleurs » venus d'Alsace et de la présentation d'une pièce de théâtre. Le soir, c'est un repas de soutien qui a précédé la projection du film « Les Sentinelles » de Pierre Pézerat, et vendredi soir, Manolo Ko puis HK et les Saltimbanks ont fait valser la salle des Tanneries.

Participer à cette mobilisation était quelque chose de fort et créateur de liens : une partie des personnes ayant fait le déplacement était hébergée chez des habitant.e.s de l'agglomération dijonnaise, et une autre partie dans les locaux des Tanneries, haut lieu alternatif autogéré.

Parmi les personnes venues en soutien, un grand nombre de jeunes dont quelques-un.e.s témoignaient l'envie de se lancer dans un projet agricole, et ayant de ce fait une sensibilité particulière aux risques que présentent les OGM en terme de santé et d'environnement.

La mobilisation dijonnaise a aussi été l'occasion de faire le lien avec le Potager des Lentillères, une sorte de ZAD urbaine proposant maraîchage et activités artistiques en opposition à un projet urbain de gentrification.

Le procès est reporté aux 15 et 16 novembre 2018. On espère à nos ami.e.s faucheurs et faucheuses volontaires d'avoir tout autant de soutien qu'en avril, et on vous y invite très chaleureusement, vous, Ami.e.s de la Conf' à y participer !

Andréa Blanchin ■

PROCÈS DANS LE CADRE DE LA MORT DE JÉRÔME LARONZE

Appel dans le procès Jérôme Laronze, paysan tué par les gendarmes en Saône et Loire le 20 mai 2017.

La demande de constitution de partie civile de la Conf' nationale dans l'affaire Jérôme Laronze a été jugée irrecevable. (Pour la juge d'instruction les difficultés de Jérôme n'ont pas de lien direct avec les actions des services de la DDP). Un recours a donc été envoyé à la cour d'Appel.

Afin de légitimer la démarche de l'avocate, nous étions donc une quinzaine de Paysan.nes et Ami.es de la Conf. pour l'accompagner le 25 avril 2018 à la cour d'appel de Dijon.

Francine Narbal



MAGNIFIQUE SUCCÈS DU 1ER PRINTEMPS DE L'ALIMENTATION DURABLE !

Ici, la municipalité de Dolus, petite ville sur l'île d'Oléron, s'oppose à l'installation d'un restaurant Mac Do depuis 3 ans. Un procès est en cours et ce conflit avec la multinationale est devenu « symbolique », dépassant le cadre de la commune. Celle-ci ne fait pas que s'opposer contre « des modèles de franchise sans aucun lien avec les territoires » comme Mac Do et consort, elle crée et encourage aussi toutes les alternatives agricoles et alimentaires à la malbouffe !

Le « Printemps de l'alimentation durable »

Ce 21 avril 2018, c'est ici le premier « Printemps de l'alimentation durable ». Nous installons le stand des Amis de la Conf' de Charente-Maritime à La Cailletière.

Sur notre stand, durant toute cette belle journée où vont participer plus d'un millier de personnes, nous allons beaucoup discuter d'agriculture paysanne, de pesticides, d'OGM, d'huîtres triploïdes, mais aussi de nombreuses expériences citoyennes alternatives qui, comme ici, sont en train de se multiplier un peu partout. La première conférence débat, à 13h, sera animée par les Amis de la Confédération paysanne. Jérôme, président de l'association en Charente-Maritime, a

présenté nos activités dans ce département. Nous avons aussi expliqué en quoi consistait la campagne nationale que les Amis ont lancée « Décidons de notre alimentation ! ». Ensuite, Jean-François Périgné, du secrétariat national du syndicat et 3 paysans de la Guadeloupe, de la Réunion et de Mayotte ont alors raconté leurs luttes dans chaque territoire. Les autres débats de la journée seront aussi très suivis et appréciés.

Zone permanente d'alimentation durable

La municipalité et les habitants de Dolus, mais aussi d'autres villes du territoire, se mobilisent depuis plusieurs années pour une alimentation durable, en lien avec les Projets d'alimentation territoriaux* et le réseau Un plus Bio**. A Dolus, 60 % des aliments des cantines scolaires proviennent déjà de producteurs locaux, agriculteurs, pêcheurs et transformateurs, et de l'agriculture biologique !

Et c'est ici, à La Cailletière, dans cette ancienne colonie de vacances, que sur 4 hectares, la municipalité et plusieurs associations de la petite ville de Dolus, sont en train de créer une ZAD, une Zone d'alimentation

durable, avec un restaurant associatif, le Mac Dol, où les habitants seront invités à apprendre à cuisiner à partir de produits bios et locaux, mais aussi une salle de projection et de conférences / débats avec wifi, un espace d'animation théâtrale et musicale, une école de cirque, plusieurs ateliers de recyclage, un skate-park, quelques champs en « culture biologique », une « couveuse agricole »...

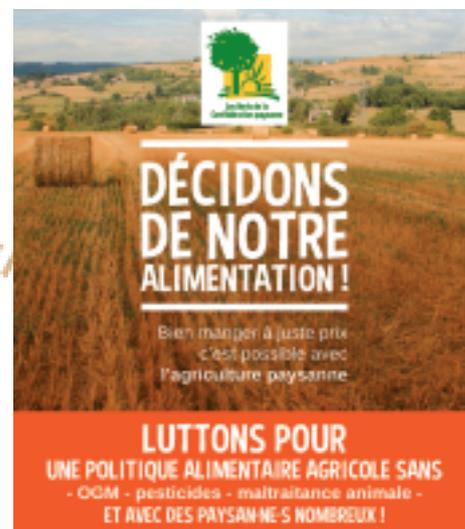
Tout cela est géré par le collectif citoyen La Colo, qui se réunit chaque mercredi soir. A terme ce sont plus de 40 nouveaux emplois qui vont être créés !

La dynamique est lancée et le bilan de toutes ces activités est donc déjà très positif.

Michel, Ami de la Conf' ■

* : Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé : <http://rnp.at.fr/>

** : Un plus bio : www.unplusbio.org/



Les Amis de la Confédération paysanne

104, rue Robespierre - 93170 Bagnolet
01.43.62.18.70
contact@lesamisdelacnf.org

page Facebook : Les Amis de la Conf'
Twitter : @LesAmisdelaConf
www.lesamisdelacnf.org

AGENDA

- **samedi 26 mai** : marché paysan à Bagnolet (93), sur la place Salvador Allende et **dimanche 27 mai** : marché paysan à Pantin (93), sur la place de l'église de Pantin

- **dimanche 27 mai** : grand rassemblement festif sur les terres agricoles du Triangle de Gonesse (95)

- **jeudi 31 mai** : procès des militants de la Conf' au tribunal civil d'Amiens (80), suite aux actions à l'usine des 1000 vaches de Drucat

- **samedi 2 et dimanche 3 juin** : week-end "Décidons de notre alimentation!" La biodiversité passe

aussi par nos assiettes, au Chai de Bercy, avec un marché paysan, à Paris (75)

- **samedi 9 juin** : départ du Tour d'Alternatiba sur la place Stalingrad à Paris (75) à partir de 14h

- **samedi 16 et dimanche 17 juin** : Journées d'été (samedi matin AG nationale) des Amis.e.s de la Conf', à Seiches-sur-le-Loir (49)

- **samedi 16 juin** : 'Une journée contre la poubelle nucléaire' rassemblement à Bar-le-Duc (55)

- **lundi 23 juillet** : étape de l'AlterTour à Bagnolet (93)